



Association Internationale des Anciens  
de l'Union européenne

N° 73 Janvier – Février - Mars 2016

# L'ÉCRIN



*Bruxelles – Mont des Arts*

*Bulletin de liaison  
de la Section Belge  
de l'AIACE*

*Bonne année – Gelukkig Nieuwjaar – Frohes Neujahr – Happy New Year*

---

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

c/o Commission Européenne, SC29 02/18 - B 1049 Bruxelles (Belgique) – ☎ (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89

Banque: compte n° 210-0377700-34 - BIC : GEBABEBB - IBAN : BE68 2100 3777 0034 - N° d'entreprise : 450733759

E-mail : [aiace-be@ec.europa.eu](mailto:aiace-be@ec.europa.eu) - <http://www.aiace-be.eu>



## Sommaire

### N° 73 Janvier – Février – Mars 2016

#### **EDITORIAL – TEN GELEIDE**

- 2 *Le mot de la Présidente. Raffaella Longoni*  
3 *Het woord van de Voorzitter*

#### **LA VIE de l'AIACE, section Belgique**

- 4 *La Méthode et l'actualisation de nos rémunérations et pensions*  
7 *Le conseil d'administration de la Section Belgique au travail*  
9 *Appel à nos lecteurs néerlandophones*  
10 *Journée internationale des personnes âgées*

#### **QUESTIONS EUROPEENNES**

- 12 *Que veulent les peuples européens ?*  
13 *Deutschland in und mit und für Europa*  
16 *L'Union européenne sur la scène internationale*  
18 *La Commission Juncker et la dimension sociale*

#### **LIBRE OPINION**

- 20 *L'éloge de la lenteur ou la tyrannie de l'urgence*

#### **LIVRE A LIRE**

- 22 *Donations et successions 2016*

#### **LU POUR VOUS**

- 23 *Le dernier chat noir*

#### **24 ASSURANCES**

#### **NOS COLLEGUES ECRIVAINS**

- 25 *P. Tabary*  
25 *L'ultimo libro di Della Croce*

#### **QUE SONT-ILS DEVENUS ?**

- 26 *Louis-François Siat*

#### **27 ILS NOUS ONT QUITTES**

#### **IN MEMORIAM**

- 29 *Marco Piana*  
30 *Robert Pendville*  
31 *Gisela Scheuer*  
31 *Gérard de Milly*

#### **32 RIONS UN PEU**

- 33 *Composition du Conseil d'administration*

**Editeur responsable :**  
Raffaella Longoni

**Comité de rédaction :**  
Yvette Demory  
Jürgen Erdmenger  
Daniel Guggenbühl  
Philippe Loir  
Ludwig Schubert  
João Mateus Tique



**Rédacteur en Chef :**  
Jean-Bernard Quicheron  
**Email :** [jbquicheron@base.be](mailto:jbquicheron@base.be)

**Conception graphique, mise en page :**  
Insert Graphic, Bruxelles

**Expédition :**  
Ateliers de reproduction de la Commission

**Ont participé à ce numéro : Y. Demory, J. Erdmenger, J. Franchomme-Saut, D. Guggenbühl, J. Erdmenger, J. Lecomte, P. Loir, R. Longoni, Mateus Tique, J.-B. Quicheron, L. Schubert, N. Vogel**  
**Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,**  
**Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne**

## Le mot de la présidente



**Raffaella Longoni**

***Adieu 2015 ... avec quels souvenirs ? Bienvenue 2016 ... avec quels espoirs ?***

L'année 2015 est terminée et la section Belgique a fêté ce solstice d'hiver le 18 décembre avec le déjeuner traditionnel sur le bateau Modigliani. 2015 a été une année exceptionnelle en commémorations et anniversaires qui ont marqué, entre autres, les 200 ans de la bataille de Waterloo, les 70 ans de la libération d'Auschwitz, la fin de la guerre avec le lancement des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, les 20 ans du massacre de Srebrenica...etc. Ces terribles souvenirs nous rappellent la valeur des 70 années de paix qui se sont écoulées grâce à l'Union européenne, pour notre continent et le monde entier.

Quant à l'année qui se termine, elle n'a pas été un long fleuve tranquille pour l'Europe, toujours marquée par l'austérité et la terrible crise en Grèce, blessée par les tueries à la rédaction de Charlie Hebdo, meurtrie enfin par les attaques terroristes du 13 novembre qui ont fait 130 victimes et plus de 300 blessés. Dans ce décor, les populismes et les nationalismes avancent en surfant sur l'insécurité, la xénophobie, le sentiment de peur et le refus de l'U.E., empêtrée dans des défis de plus en plus difficiles.

Au Sud, de l'autre côté de la Méditerranée, cela ne va guère mieux : le rêve du printemps arabe au Maghreb, au Proche et Moyen Orient s'est avéré être un cauchemar, tandis qu'à l'Est, la Crimée et l'Ukraine restent soumises à l'agression de leur puissant voisin. En Syrie, en Irak et en Afghanistan, c'est la descente aux Enfers. Les guerres se poursuivent faisant des centaines de milliers de victimes et provoquant des vagues de réfugiés vers l'Europe qui fuient aussi et surtout un terrorisme ignoble, porté par un fanatisme religieux sans précédent et prêt à tout. Et si ces réfugiés fuient aujourd'hui la guerre, un jour il y en aura d'autres poussés par les bouleversements climatiques dans leurs pays.

Le constat est alarmant, mais il nous faut aller de l'avant. Que restera-t-il de 2015 ? Que nous réserve 2016 ? Une chose est certaine : un événement remarquablement positif restera dans nos mémoires : la signature par 195 pays à Paris de l'accord universel et contraignant à l'issue de la COP 21 pour la limitation du réchauffement climatique de la planète à 1,5 degré. L'accord n'est pas parfait, certes, mais il est historique. Il satisfait presque toutes les parties prenantes, même le plus gros pollueur du monde comme les États-Unis. Il illustre bien la prise de conscience, tardive mais sans précédent, du danger imminent pour notre planète et ses habitants. Il est vrai que ce texte adopté samedi 12 décembre 2015 affiche des objectifs ambitieux qui restent toutefois à concrétiser en 2020 seulement. Hélas, leur révision à la hausse est repoussée à 2025. Toutefois, l'heure n'est plus aux questions ou aux critiques, aussi justifiées puissent-elles paraître aux acteurs les plus pessimistes.

Il est juste temps d'agir, car si la Terre peut fort bien vivre sans les hommes, les hommes, eux, ne peuvent guère vivre sans leur planète. ... **Une très bonne année 2016 à toutes et à tous !**

## Het woord van de Voorzitster



**Raffaella Longoni**

**Vaarwel 2015 ...welke herinneringen? Welkom  
2016 ....welke hoop?**

**2015** ligt nu achter ons. Afdeling België heeft de winterzonnewende op 18 december gevierd met de traditionele lunch aan boord van de Modigliani. 2015 was een bijzonder jaar wat herdenkingen en verjaardagen betreft. Denk maar aan de 200<sup>ste</sup> verjaardag van de slag van Waterloo, de 70<sup>ste</sup> van de bevrijding van Auschwitz, het einde van de oorlog na het vallen van de atoombommen op Hiroshima en Nagasaki, de 20<sup>ste</sup> van de slachtpartij te Srebrenica ...enz. Stuk voor stuk vreselijke herinneringen die ons de 70 jaar lange vrede die we dank zij de Europese Unie hebben gekend op zijn juiste waarde voor ons vasteland en voor de hele wereld laat schatten.

Het net afgelopen jaar was geen lange rustige stroom voor Europa, dat nog steeds getekend is door de besparingen en de zware Griekse crisis, gekwetst door het bloedbad op de redactie van Charlie Hebdo en murw geslagen tenslotte door de terroristische aanvallen van 13 november, waarbij 130 doden en meer dan 300 gewonden te betreuren vielen. Tegen die achtergrond doen populistische en nationalistische partijen hun voordeel door in te spelen op de onveiligheid, de vreemdelingenhaat, het angstgevoel en het verwerpen van de EU, die in steeds moeilijker uitdagingen verstrikt raakt.

Zuidwaarts, aan de overzijde van de Middellandse zee gaat het nauwelijks beter: in de Maghreb en in het Midden-Oosten is die droom van een Arabische lente een nachtmerrie geworden. Oostwaarts dan moeten de Krim en Oekraïne de agressie van hun machtige buur verder ondergaan. In Syrië, Irak en Afghanistan is het leven een ware hel. Oorlog volgt op oorlog, met honderdduizenden slachtoffers. Hierdoor is ook een stroom vluchtelingen naar Europa op gang gekomen, in de eerste plaats om te ontsnappen aan dat afgrijselijke terrorisme dat een ongezien godsdienstfanatisme aan de dag legt en tot alles in staat is. En waar deze mensen nu op de loop gaan voor oorlog zullen er ooit anderen het verstoorde klimaat van hun land willen ontvluchten.

Het is een angstaanjagend beeld, maar we moeten vooruit. Wat zal ons bijblijven van 2015? Wat staat ons in 2016 te wachten? Zeker is wel dat één zeer positieve gebeurtenis ons zal heugen: de ondertekening door 195 landen van dat universele en bindende akkoord aan het einde van de COP 21 dat de opwarming van de aarde tot 1,5° moet beperken. Volmaakt is het akkoord zeker niet, historisch is het wel. Zowat alle partijen zijn er tevreden mee, zelfs de grootste vervuilers ter wereld zoals de Verenigde Staten. Het is een treffende illustratie van het feit dat, hoewel wat laat, nu, als nooit tevoren, allen het imminente gevaar voor onze planeet en haar bewoners hebben ingezien. Deze tekst die op zaterdag 21 december 2015 werd goedgekeurd legt weliswaar ambitieuze doelstellingen vast maar die moeten pas in 2020 tastbaar worden gemaakt. Jammer genoeg is het verhogen van die doelstellingen uitgesteld tot 2025. Maar vragen of kritiek, hoe terecht ook in de ogen van de grootste pessimisten, horen nu niet meer.

Het is tijd om te handelen want terwijl de aarde het best kan stellen zonder de mensen, kunnen de mensen niet echt leven zonder hun planeet. **Ik wens u allen een zeer gelukkig 2016!**

## ❖ La vie de l'AIACE

### ➤ La méthode et « l'actualisation » de nos rémunérations et pensions

*Ludwig Schubert*



**E**n décembre 2015, nos rémunérations et pensions ont été « actualisées » pour la première fois en application de la nouvelle Méthode (fondée sur l'article 65 et l'annexe XI du nouveau Statut entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014). Cette « actualisation » nominale nette est de 2,4% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015. Compte tenu de l'évolution pondérée des prix (1,2% de la Belgique et du Luxembourg), l'amélioration du pouvoir d'achat est de 1,2%. Cette « actualisation » suit une période prolongée de quasi-stagnation de nos rémunérations et pensions nominales (+0,1% en 2010, 0% en 2011, +0,8% en 2012 et 0% en 2013 et 2014).

Face à cette évolution, il est utile d'examiner trois aspects :

- (1) Que s'est-il passé concrètement entre 2010 et 2014 ?
- (2) Comment fonctionne cette sixième Méthode ?
- (3) Comment pouvons-nous apprécier cette nouvelle Méthode et quels étaient les motifs probables de son adoption ?

- 1) En 2010, 2011 et 2012, la cinquième Méthode avait bien reflété la récession de 2009 en Europe. En 2010, les 0,1% accordés en nominal étaient le résultat de l'application correcte de la Méthode. Ce chiffre impliquait une perte de pouvoir d'achat de 2,2%. En 2011 et 2012, l'application de la Méthode aurait donné 1,7% en nominal pour chacune de ces deux années, compte tenu de l'évolution des prix, ceci aurait conduit à une perte de pouvoir d'achat de 1,8% et de 1,1% respectivement. Toutefois, le Conseil a refusé cet ajustement et, contre l'avis de la Commission, il a voulu appliquer la « clause d'exception » de la cinquième Méthode. Suite à des recours de la Commission, l'arrêt de la Cour de novembre 2013 attribua au Conseil, en principe, le droit d'appliquer la « clause d'exception », sans toutefois en préciser les conditions. Ainsi, - après une nouvelle proposition de la Commission sans justification économique cette fois-ci - le Conseil et le Parlement, en avril 2014, ont décidé, en codécision, 0,0% pour 2011 et 0,8% pour 2012. Contre cette décision, les OSP et l'AIACE ont introduit un recours devant le Tribunal de la Fonction Publique de l'UE. Leur principal argument est que, même si la Cour attribue au Conseil le droit de déclencher la « clause d'exception », cette application doit être justifiée. Or, selon les rapports de la Commission en 2011 et 2012 et selon notre avis, cette justification n'était pas possible, compte tenu du fait que l'application de la Méthode en 2010, 2011 et 2012 avait très bien reflété les effets de la récession de 2009. Ce recours est toujours en instance ! Dans la situation actuelle, la perte du pouvoir d'achat est de 3,6% en 2011 et de 2,0% en 2012. Pour 2013 et 2014, après l'expiration de la 5<sup>ème</sup> Méthode et dans le contexte du cadre financier pluriannuel 2014-2020, le blocage complet de nos rémunérations et pensions avait été décidé. Il en résultait une autre perte de pouvoir d'achat qui pouvait être estimée à plus de 2% pour ces deux années. Si l'on tient compte de l'évolution des prix jusqu'à la moitié de 2015,

la perte de pouvoir d'achat en 2015 par rapport à 2009, avant l'actualisation de 2015 des rémunérations et pensions, dépasse nettement les 10% ; après l'actualisation de 2015 il en reste une perte d'environ 8,5% !

- 2) La nouvelle Méthode du Statut de 2014, comme les cinq précédentes, se fonde sur le principe du parallélisme de l'évolution du pouvoir d'achat entre le Service public européen et les Services publics nationaux (représentés par un échantillon de 11 pays membres – les six pays fondateurs plus l'Espagne et le Royaume-Uni ainsi que l'Autriche, la Pologne et la Suède). Ce mécanisme joue aussi bien en négatif et qu'en positif. C'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une simple indexation sur l'évolution des prix comme elle est de tradition par exemple en Belgique !

Le pourcentage de l'évolution positive ou négative du pouvoir d'achat dans l'échantillon des 11 pays membres est établi par l'Office Statistique de l'UE en collaboration avec les services Statistiques nationaux en calculant l'évolution moyenne des rémunérations nationales en termes réels, c'est-à-dire en déduisant à l'évolution nominale la composante de l'inflation nationale respective.

Pour l'actualisation nominale de notre grille, l'Office Statistique y ajoute l'évolution moyenne des prix de Belgique/Luxembourg pondérée avec le nombre des effectifs respectifs du personnel de l'UE dans ces deux pays. Cette manière de calculer l'évolution des prix pour le Service public européen ne correspond pas entièrement aux règles statistiques, mais a été choisie afin d'éviter de créer un coefficient correcteur particulier pour le Luxembourg. Nos collègues résidents au Luxembourg s'en plaignent.

La nouvelle Méthode possède encore trois autres caractéristiques importantes :

- **Les « actualisations » se font sur la base du rapport de l'Office Statistique sans la lourde procédure de la codécision Conseil/Parlement sur proposition de la Commission.** Leur résultat est publié dans la partie C du Journal officiel de l'UE.
- **Il y a, en outre, une « clause de modération » et une nouvelle « clause d'exception » qui, à terme, ne mettent pas en cause le « principe du parallélisme »** (art.10 et 11 de l'annexe XI du Statut). Dans le cas de la « clause de modération », l'application de la partie de la variation du pouvoir d'achat dépassant une limite de +2% ou de -2% est reportée du 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours au 1<sup>er</sup> avril de l'année suivante. « La clause d'exception » s'applique si la variation du PIB de l'UE est négative et si le pourcentage de pouvoir d'achat à appliquer en même temps est positif. Dans ce cas, suivant l'importance de la récession, une partie ou la totalité du pourcentage du pouvoir d'achat est appliquée seulement au 1<sup>er</sup> avril de l'année suivante. Dans le cas où le pourcentage de la récession du PIB dépasse -3%, le pourcentage positif du pouvoir d'achat n'est appliqué que quand le PIB de l'UE a au moins récupéré son niveau d'avant la récession. Ces deux clauses n'étaient pas indispensables du fait que la Méthode, certes avec certain retard, reflète pleinement l'évolution économique dans l'UE dans la même mesure où celle-ci a été prise en considération par les gouvernements nationaux pour leurs Services publics. **Toutefois, l'avantage de ces deux clauses réside dans les critères objectifs de leur application évitant ainsi les conflits comme nous les avons connus en 2011 et 2012.**

- Si à l'échéance de la Méthode, le 31 décembre 2023, aucune nouvelle Méthode n'est décidée, cette sixième Méthode continuera de s'appliquer. **Ainsi, une nouvelle période sans application d'une Méthode, tel que c'était le cas en 2013 et 2014, semble être moins probable.**

3) **Dans l'ensemble, cette 6<sup>ème</sup> Méthode peut être considérée comme satisfaisante à la lumière de l'expérience des cinq Méthodes précédentes.** Cette appréciation vaut en dépit de l'imperfection (probablement pas trop importante) en ce qui concerne le calcul de l'indice des prix « Belgique/Luxembourg » et en dépit de la complication des clauses « de modération et d'exception ».

**Si l'on s'interroge de savoir comment ce résultat relativement positif a pu être obtenu dans le contexte extrêmement difficile de la révision du Statut de 2014 – qui, par ailleurs, a sensiblement détérioré les perspectives de carrière et de pension dans le Service public de l'UE - l'on peut avancer essentiellement quatre explications :**

- (i) **Pendant les périodes d'application correcte des cinq Méthodes précédentes, la paix sociale en matière de rémunération a été assurée pendant de longues années** (cf. l'article « La longue histoire de la Méthode » dans le N° 95 de VOX). **Il est probable que les autorités voulaient conserver cet acquis.**
- (ii) **Les importantes grèves** qui se sont produites fin des années 1960 et au début des années 1970 étaient une réaction à des adaptations insuffisantes qui ont conduit à une perte relative de pouvoir d'achat par rapport aux services publics nationaux. Cette perte relative a été estimée à environ 25%. Ces actions ont conduit à la création de la première Méthode de 1972. Les grèves suivantes faisaient suite, soit au non-respect de la Méthode (décembre 1972), soit aux difficultés rencontrées lors du renouvellement des Méthodes successives et lors de l'introduction, en 1981, du « prélèvement spécial » qui est devenu une « sorte de prix à payer pour obtenir la Méthode » (par ailleurs, la validité de ce prélèvement a été toujours liée à la durée de la Méthode). En ce qui concerne la cinquième Méthode, il y avait en plus le conflit concernant l'application de sa « clause d'exception ». A plusieurs reprises la position de la Commission et du personnel dans ces conflits a été confirmée par la Cour de Justice européenne (notamment au sujet des conflits de 1972 et 2009). L'espoir d'obtenir un tel arrêt positif de la Cour avait diminué l'ampleur des actions collectives lors des conflits concernant les adaptations de 2011 et 2012. Cet espoir était d'autant plus justifié que l'Avocat général avait recommandé un arrêt en faveur du recours de la Commission. Toutefois, cet espoir a été déçu avec l'arrêt de la Cour de novembre 2013.

**Dans l'ensemble, ces conflits étaient probablement inévitables compte tenu de l'irrationalité et de la lourdeur des procédures de décision au Conseil.**

**Cette nouvelle Méthode du Statut de 2014 a été, en effet, conçue pour éviter, dans la mesure du possible, ces sources de conflit !**

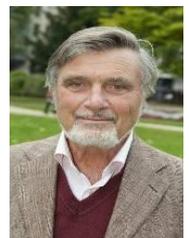
- (iii) **Le fondement économique et social des principes sous-jacents à la Méthode est sans extravagance et tout-à-fait défendable du point de vue économique et politique.** Les

aspects techniques des Méthodes successives se sont progressivement améliorés, notamment de la première à la troisième Méthode. Depuis 1991, la Méthode est devenue annexe XI du Statut et le rôle très positif de l'Office Statistique a été défini clairement dans cette annexe. **Il n'y avait pas de raison d'abandonner ces acquis.**

- (iv) Le deuxième considérant du Statut de 1962 avait déjà stipulé : « **Considérant que ce Statut et ce régime doivent à la fois assurer aux Communautés le concours d'agents possédant les plus hautes qualités d'indépendance, de compétence, de rendement et d'intégrité, recrutés sur une base géographique aussi large que possible parmi les ressortissants des Etats membres des Communautés et permettre à ces agents de s'acquitter de leurs fonctions dans les conditions propres à garantir le meilleur fonctionnement des services** ». Cet objectif attribué au Service public européen a été confirmé, pour l'essentiel, dans toutes les révisions importantes de ce Statut. »

**Le maintien de la Méthode aide à respecter les objectifs exprimés dans ce considérant. Ceci a peut-être contribué à faciliter l'adoption de cette sixième Méthode. En effet, afin de respecter ces objectifs, il est également nécessaire de maintenir le niveau relatif du pouvoir d'achat du personnel de l'UE et de permettre ainsi de maintenir (ou de rétablir !) un équilibre « géographique » dans la composition du personnel du Service public européen.**

### ➤ **Le Conseil d'administration de la section Belgique au travail** *Philippe Loir*



Si le Conseil d'Administration a pour mission générale d'assurer la représentation des intérêts des anciens, il ne reste pas enfermé dans sa tour d'ivoire et est attentif aux événements graves qui se passent au niveau européen. C'est ainsi qu'après les terribles attentats de Paris il a tenu à observer, lors de sa réunion du 17 novembre, une minute de silence à la mémoire des victimes. Simultanément, la présidente Raffaella Longoni a envoyé par mail à nos adhérents un message de solidarité et de tristesse particulièrement à ceux de nationalité française.

De même, lors de sa réunion du 20 octobre, le CA a évoqué le problème des nombreux réfugiés arrivant à Bruxelles et il a proposé au comité de rédaction de l'Ecrin de publier les impressions de notre collègue Jeannine Franchomme-Saut lors de ses visites au parc Maximilien où étaient accueillis les réfugiés. Le but est de montrer ce que peuvent ou doivent faire de simples citoyens par solidarité lors d'événements chaotiques.

La Direction Générale Relations Humaines a envoyé au mois de septembre à l'ensemble des pensionnés un questionnaire dans lequel elle demandait à ceux qui se trouvent en difficulté de se signaler. Conformément à l'accord de partenariat passé avec l'AIACE, la DG RH a commencé à transmettre à la section Belgique les premières réponses à ce questionnaire pour qu'elle contacte ces personnes. A la fin du mois de novembre, 87 réponses ont déjà été transmises et sont en cours

d'examen par le groupe d'aide sociale de la section. Cette enquête de la Commission est très utile car elle permet de détecter des situations, jusque-là inconnues, de collègues en difficulté et de leur porter assistance.



Dans la plupart des demandes d'aide, on retrouve des problématiques identiques : la maladie, la solitude, la peur de l'avenir spécialement pour les handicapés ou pour les parents d'enfants handicapés. On entend aussi de nombreuses questions de pensionnés en colère parce qu'ils rencontrent des difficultés à se faire rembourser leurs dépenses par la Caisse-Maladie ou qui ne comprennent pas pourquoi certaines demandes de remboursement sont refusées, alors qu'elles étaient acceptées auparavant. D'autres personnes en difficulté demandent de l'aide pour des questions financières ou des conflits familiaux mais ces difficultés n'entrent pas dans le domaine de compétences des bénévoles et doivent être traités au niveau professionnel par le Service Social, des psychologues, des médiateurs ou par les CPAS communaux.

Ce qui est frappant est que de nombreux de collègues âgés et très âgés font preuve d'une grande dignité et d'un vrai courage pour se prendre en mains et rester autonomes malgré la solitude et la maladie et il est difficile de les convaincre d'accepter de l'aide. Il n'est pas toujours nécessaire qu'un bénévole se rende auprès de chacun d'entre eux, un entretien téléphonique étant parfois suffisant pour résoudre une difficulté et redonner le moral.

Ces nouveaux venus dans la liste des personnes en difficulté s'ajoutent à ceux qui sont déjà suivis par le groupe des bénévoles et portent à plus d'une centaine le nombre des personnes suivies par les trente-quatre bénévoles de la section. On constate que le nombre des personnes en difficulté résidant en Flandre et souhaitant s'exprimer en néerlandais augmente, ce qui pose des problèmes de compréhension. Il serait nécessaire d'avoir plus de bons néerlandophones parmi les bénévoles, si possible habitant à proximité des grandes villes flamandes, Gent, Antwerpen, Leuven.

Le CA examine soigneusement lors de ses réunions les programmes de voyages présentés par les deux grandes organisatrices, toujours à la recherche de voyages inédits et attrayants, Yvette Demory et Thérèse Detiffe. Il donne son accord pour les destinations proposées qui, dans la conjoncture actuelle, doivent éviter les régions à risque de plus en plus nombreuses. Même Paris devient une ville à éviter pour le moment ! Une excursion prévue à Paris sous le titre attirant de « Paris, exception culturelle » du 24 au 26 novembre a dû être annulée in extremis sur base des informations des ministères des Affaires étrangères belge et français. Malgré cette nouvelle contrainte, de beaux voyages ont été proposés aux adhérents pour des destinations fascinantes en 2016 « Sicile baroque », « Tenerife », « Moscou et l'Anneau d'or » et « l'Arménie des croix et des pierres ».

La recherche de conférenciers susceptibles de faire des conférences stimulantes sur des thèmes européens est également un thème qui revient souvent lors de Conseils d'administration. Après le succès de Dieter Frisch, qui a attiré une centaine de participants le 19 novembre, il est prévu de proposer une conférence de Jacques Rifflet sur un thème européen au mois de juin, Sa conférence, il y a quelques années, avait rencontré un succès éclatant et cette fois-ci nous prévoyons de l'accueillir au Centre culturel de Woluwe St Pierre.

En cette période de fin d'année, propice aux souhaits et aux cadeaux, le CA après avoir examiné les comptes tenus par son rigoureux trésorier Gilbert Lybaert, a décidé d'offrir : 2.000 € à l'ASBL

« Les amis de l'Institut Bordet, 1.000 € à l'ASBL » Parkinson », 1.000 € à l'ASBL « Recherche source d'espoir », lutte contre la maladie d'Alzheimer.

Le dernier CA a savouré l'annonce de «l'actualisation» des rémunérations et pensions de 2,4% à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015. Ce résultat est dû à la mobilisation de toutes les organisations représentatives avec l'appui de l'AIACE qui, notamment grâce à Ludwig Schubert et Pierre Blanchard, a joué un rôle important pour que les pensionnés soient inclus dans les résultats de la négociation.

### ➤ Appel à nos lecteurs néerlandophones

**L**e groupe des bénévoles sociaux est de plus en plus souvent contacté pour aider des collègues néerlandophones qui préfèrent s'exprimer dans leur langue pour évoquer les difficultés qu'ils rencontrent. Jusqu'à présent peu de bénévoles sociaux sont capables de parler couramment le néerlandais et d'apporter le réconfort ou d'organiser une aide pour ces personnes qui résident généralement dans le nord de la Belgique, vers Anvers, Gand ou Louvain.

C'est pourquoi la section Belgique, pour aider au mieux nos collègues néerlandophones en difficulté, lance un appel à ceux de nos lecteurs qui parlent couramment leur langue pour venir renforcer l'équipe sociale existante.

Pour ceux qui sont disposés à participer à cette action de solidarité, il suffit de contacter le secrétariat de la Section (02/295 3842) qui leur fixera un rendez-vous pour rencontrer les responsables. Ceux-ci leur expliqueront ce qu'il est attendu d'eux ainsi que les moyens et formations qui sont mis à leur disposition.

### ➤ Journée internationale des personnes âgées septembre 2015<sup>1</sup> *Jean-Bernard Quicheron*

**L**e 29 septembre 2015, la journée internationale des personnes âgées a été organisée dans le monde par l'ONU. Par sa résolution 45/106 du 14 décembre 1990, l'Assemblée générale a proclamé le 1er octobre Journée internationale des personnes âgées. Au sein de l'UE, Eurostat en a profité pour publier un communiqué de presse (166/2015) dont le titre est « à l'horizon 2080, une personne sur huit dans l'UE devrait avoir 80 ans ou plus ».

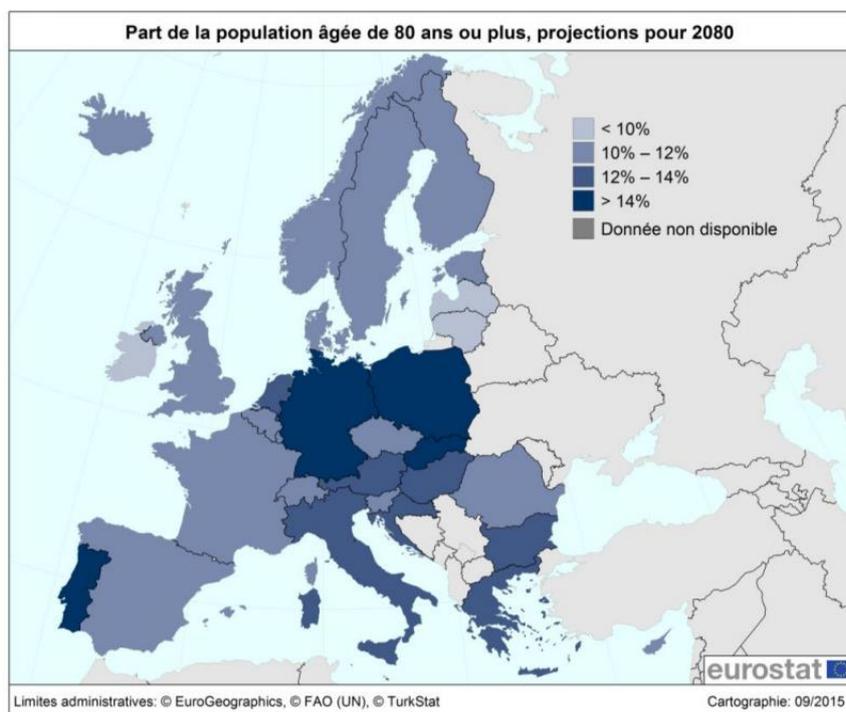
Il est intéressant de constater que le vieillissement se généralise dans tous les pays de l'UE. Ceci peut avoir des incidences notoires quant à l'exclusion sociale et quant à la menace de pauvreté des seniors.

---

<sup>1</sup> Le texte intégral se trouve sous : <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7012474/3-29092015-AP-FR.pdf/4e87e080-b157-49bb-89a3-71051c14513b>

Entre 2014 et 2080 la part des 80 ans ou plus devrait doubler dans presque tous les Etats membres de l'UE. La proportion de la population de l'UE âgée de 80 ans ou plus a augmenté au cours des 15 dernières années, passant de 3,5% en 2001 à 5,1% en 2014.

Les Etats membres comptant actuellement le nombre le plus élevé de personnes âgées de 80 ans ou plus sont l'Italie (6,4 %), la Grèce (6 %), l'Espagne et la France (5,7 % chacune). C'est en revanche en Irlande, en Slovaquie et à Chypre qu'ils sont les moins nombreux (autour de 3%). Les seniors les plus grands utilisateurs d'internet se trouvent dans les pays du Nord de l'Union. La participation la plus élevée des seniors aux réseaux sociaux et internet se trouve cependant en Hongrie (51 %) alors que l'Allemagne est la lanterne rouge (11%).



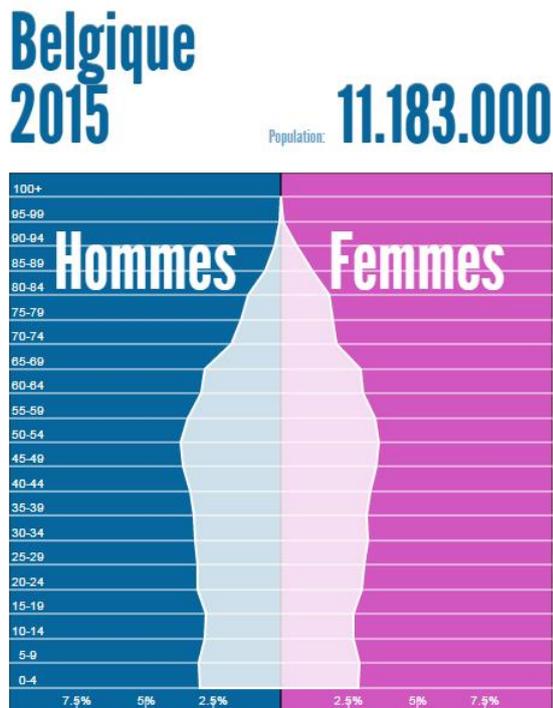
Dans l'UE, les personnes âgées de 65 ans ou plus étaient en 2013 davantage susceptibles d'être exposées au risque de pauvreté monétaire (13,8%) qu'à la privation matérielle sévère (6,9%). La pauvreté ou l'exclusion sociale concernent 20 % des plus de 65 ans. Les personnes âgées seraient plus menacées de pauvreté monétaire que de privation matérielle, ce qui signifie que leur revenus seraient plus menacés que leur confort quotidien, vu les richesses accumulées durant leur vie. Des personnes sont exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale lorsqu'elles sont menacées de pauvreté, qu'elles connaissent une situation de privation matérielle sévère ou qu'elles vivent dans un ménage à très faible intensité de travail. Ce dernier critère ne s'applique pas aux personnes âgées de 65 ans ou plus.

Une révolution démographique est en cours dans le monde. Aujourd'hui le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est de quelque 600 millions ; ce chiffre doublera vers 2025 et atteindra deux milliards vers 2050, dont la majorité dans les pays en développement.

*Une force nouvelle pour le développement ? Importance de la contribution des personnes âgées à la vie de la société*

Dans un monde au vieillissement accéléré, les personnes âgées joueront un rôle de plus en plus important - grâce à leur travail bénévole, la transmission de leur expérience et de leur savoir, l'aide qu'ils apporteront à leurs familles comme responsables de leurs soins, ainsi que leur participation grandissante à la force de travail rémunérée.

D'ores et déjà les personnes âgées contribuent largement à la société. Dans toute l'Afrique, par exemple - tout comme ailleurs - des millions d'adultes malades du SIDA sont soignés à la maison par leurs parents. A leur mort, leurs enfants orphelins (ceux de moins de 15 ans sont actuellement 14 millions dans les seuls pays africains) sont pour la plupart pris en charge par leurs grands-parents.



Le rôle crucial joué par les personnes âgées ne se limite pas aux pays en développement. En Espagne par exemple, ce sont surtout les personnes âgées (pour la plupart des femmes) qui se chargent de soigner les individus dépendants et malades (quel que soit leur âge) ; le nombre moyen de minutes passé journalièrement à fournir ces soins augmente exponentiellement avec l'âge des aidants : 201 minutes si l'aidant rentre dans la tranche d'âge 65-74 et 318 minutes s'il est âgé de 75 à 84 ans –comparé à seulement 50 minutes dans la tranche d'âge 30-49 (Durán H, Fundación BBVA, 2002).

A l'heure actuelle, le vieillissement des populations s'accompagne d'une amélioration significative des conditions de vie. De ce fait, les personnes de plus de 60 ans constituent une population dont l'apport pour la société est loin d'être négligeable, même s'il est difficilement quantifiable. En effet, les seniors sont les premiers concernés dès qu'il s'agit de s'investir dans le secteur associatif et le bénévolat. Ils sont également très impliqués dans la vie de quartier ou de village et apportent leur aide aux malades, aux personnes à mobilité réduite. Enfin les seniors sont en première ligne pour donner un coup de main lorsqu'il s'agit de garder leurs petits-enfants, de les emmener en vacances ou encore d'assurer des trajets scolaires.

Internet est un média qui peut considérablement améliorer la qualité de vie des personnes âgées. La possibilité d'échange et de contacts est un atout majeur qui séduit un nombre croissant de seniors. La diversité des informations que l'on peut y trouver permet aux seniors de profiter de leur retraite pour s'accorder le temps d'apprendre, de s'ouvrir à de nouveaux horizons, de découvrir. Enfin, les services qui facilitent la vie des personnes à mobilité réduite sont un réel progrès pour les seniors, et tout particulièrement ceux qui se sentent un peu isolés. Alors si vous maîtrisez les outils informatiques et que vous avez dans votre entourage des seniors un peu désemparés face aux difficultés techniques, apportez-leur un peu d'aide pour contribuer à leur bien-être.

*Alors, la devise gagnante serait-elle ? « Vieillir pour servir et agir »*

## ❖ Questions européennes

### ➤ Que veulent les peuples européens ?

*Daniel Guggenbühl*



C'est ce titre (« What do the people want? ») que deux universitaires, Catherine de Vries, professeur de politique européenne à l'université d'Oxford, et Isabell Hoffmann, « project manager » à la Fondation Bertelsmann, ont donné à leur enquête d'opinion auprès de plus de 12.000 citoyens des vingt-huit Etats membres de l'Union européenne. Cette enquête de quelque 75 pages a été publiée en octobre 2015. Nous vous en donnons ci-après les principales conclusions.

Il s'agissait pour les deux expertes de vérifier si le ralentissement économique et l'insuffisance des réponses européennes conjugués avec l'afflux massif de réfugiés s'étaient bien traduits par une recrudescence de l'euroscpticisme telle qu'elle est perçue par l'opinion et commentée dans les médias. Autrement dit, l'euroscpticisme serait-il devenu la norme en 2015 ? La réponse, est-il estimé dans le rapport, mérite d'être nuancée. Dans l'ensemble, l'opinion continue majoritairement à soutenir l'idée d'une Europe unie mais elle est devenue plus critique quant aux choix politiques des instances européennes, notamment dans les pays du Sud, cette attitude critique étant particulièrement développée en Italie. <sup>2</sup>



### Que veulent les peuples européens ?

En moyenne européenne, quelque 71% des citoyens européens consultés approuvent l'appartenance de leur pays à l'Union européenne, ce soutien étant le plus bas au Royaume-Uni (59%)<sup>3</sup>. En zone euro, l'opinion est majoritairement favorable à la monnaie unique (63%), même dans les pays du Sud qui ont subi plus que d'autres les conséquences de la crise dans la zone. Les citoyens des Etats membres n'appartenant pas à cette zone persistent dans leur hostilité farouche à l'adoption de l'euro à raison de 85%.

Faudrait-il pousser plus loin l'intégration économique et politique de l'Europe ? Oui, répondent en moyenne 59% des personnes consultées (64% dans la zone euro), ce taux étant en moyenne plus élevé dans les pays du Sud que du Nord de l'Union européenne. Principales réalisations de la construction européenne perçues par l'opinion : l'ouverture des frontières et le développement économique. Principaux objectifs à poursuivre : la paix, la sécurité et la promotion de la croissance économique. L'étude révèle aussi que les Européens n'aiment ni l'idée d'un président européen élu

<sup>2</sup> Mais on critique tout autant la situation dans les capitales

<sup>3</sup> Consultés par referendum en juillet 2015, les Britanniques auraient voté majoritairement pour l'appartenance à l'UE

au suffrage universel ni celle d'une concentration des pouvoirs à Bruxelles. Ils voient d'un œil favorable le recours au referendum.

Les auteurs de cette enquête estiment, en conclusion, que leur étude constitue un message d'espoir pour nos dirigeants : les peuples n'ont pas « déserté » le projet européen, ils sont bien informés de ce qui se passe au niveau européen et appuient majoritairement l'Union, l'euro et même une plus grande intégration politique et économique. Cette opinion plutôt favorable à l'Europe pourrait cependant connaître un retournement si nos dirigeants devaient se révéler incapables de tenir compte des sujets d'insatisfaction et si « Bruxelles » devait y rester sourd, une attitude qui, à court terme, pourrait bénéficier aux gouvernements nationaux mais menacer à long terme l'existence même de l'Union.

### ➤ „Deutschland in und mit und für Europa“

*Jürgen Erdmenger*

Zum Tod von Altbundeskanzler Helmut Schmidt  
(23. Dezember 1918 – 10. November 2015)



### *„L'Allemagne au sein de l'Europe, avec et pour l'Europe“*

*C'est ainsi qu'Helmut Schmidt avait entonné son discours européen en décembre 2011 lors du congrès berlinois du parti social-démocrate - SPD – lançant ainsi un appel vibrant à l'unité européenne rappelant ce faisant qu'en 2050 la population de chaque Etat membre de l'Union ne constituerait qu'une fraction d'un pour cent de la population mondiale.*

*Notre collègue Jürgen Erdmenger a rédigé un hommage particulier à propos du décès du chancelier Helmut Schmidt. Il admire l'homme politique qui a su très bien comprendre son époque et l'analyser, notamment lorsqu'il fut co-éditeur de l'hebdomadaire allemand „Die Zeit“. Très connu et célébré de son vivant, il fut particulièrement apprécié pour sa conscience du devoir et sa franchise. C'est le 23 novembre 2015 que la cérémonie des obsèques se tint à Hambourg dans l'église Saint Michel. Lors de ce discours d'adieu, nombreux furent les hommes politiques à lui rendre hommage par leur présence ou leur discours, le président français Valéry Giscard d'Estaing, Henry Kissinger et Angela Merkel.*

**H**elmut Schmidt war von 1974 bis 1982 als Nachfolger Willy Brandts deutscher Bundeskanzler. Er war ein Politiker der praktischen Vernunft. Wegen seines strengen Führungsstils und seiner scharfen Zunge war er im Amt mehr geachtet als geliebt. Nach seiner Kanzlerschaft wurde er Mitherausgeber der Hamburger Wochenzeitschrift „Die Zeit“. Seither hat er bis in sein hohes Alter hinein in unzähligen Vorträgen im In- und Ausland, in Artikeln und Büchern das Zeitgeschehen in Deutschland, Europa und der Welt analysiert und kommentiert. Als „elder statesman“ hat er im Laufe der Jahre große öffentliche Bekanntheit und Anerkennung, ja auch Beliebtheit gewonnen. Zu dieser haben sein bescheidener Lebensstil, seine Verbundenheit mit seiner Ehefrau Loki und der gemeinsamen Heimatstadt Hamburg, sein Pflichtbewusstsein und seine Gradlinigkeit beigetragen.

Am Ende seiner Amtszeit als Kanzler hatte Helmut Schmidt sich in der Frage der Nachrüstung mit Mittelstreckenraketen – es ging um den sogenannten Nato-Doppelbeschluss - mit seiner Partei, der SPD, überworfen. Er war von der Richtigkeit der Nachrüstung im damaligen kalten Krieg fest überzeugt. Die Partei allerdings hielt es mit der Friedensbewegung und war dagegen. Er setzte sie

durch. Auch sein Koalitionspartner war verunsichert. Das hat ihn dann sein Amt gekostet. Jahre später kamen die Abrüstungsverhandlungen zwischen den USA und der UdSSR zustande. Dies gab Helmut Schmidt schließlich Recht. So waren dann sein kluges Urteil und sein Rat auch in der SPD wieder gefragt. Heute ehrt sie ihn als einen ihrer Größten.

Die Trauerfeier<sup>4</sup> für Helmut Schmidt fand am 23. November in der Hamburger Michaeliskirche statt. Man konnte sie im Fernsehen verfolgen. Der Verfasser dieser Zeilen, selber Hamburger, war auf diese Weise dabei. An der Feier nahmen 1.800 geladene Gäste aus der politischen Prominenz teil. Unter den europäischen Gästen war insbesondere der frühere französische Staatspräsident Valéry Giscard d'Estaing zu sehen, mit dem Helmut Schmidt als Kanzler die europäische Währungsschlange entwickelt hat, ein Vorläufer des Euro. Auch nach ihrer Amtszeit hielten beide Politiker als Freunde enge Verbindung miteinander. In dem auf die kirchliche Feier folgenden Staatsakt sprachen Hamburgs Erster Bürgermeister Olaf Scholz, der frühere amerikanische Außenminister Henry Kissinger und Bundeskanzlerin Angela Merkel.

Olaf Scholz würdigte den „aufgeklärten“ Europäer. Mit Helmut Schmidt hätten wir erlebt, wie aus lebensklugem Pragmatismus scheinbar unbegrenzte moralische Autorität erwachsen könne.

Besonders bewegend: Henry Kissinger erzählte in deutscher Sprache von seiner 60 jährigen Freundschaft mit Helmut Schmidt, der uns gelehrt habe, Verantwortung für das Ganze und für das Kommende zu tragen. Auf ihn habe man sich immer verlassen können. So sei er gleichsam das Gewissen unserer Zeit geworden.

Angela Merkel verneigte sich in tiefem Respekt vor diesem großen Deutschen und Europäer. Sie berichtete, wie sie als Siebenjährige in der DDR zum ersten Mal von Helmut Schmidt als dem Krisenmanager gehört habe, als die Sturmflut im Februar 1962 ganze Stadtteile Hamburgs unter Wasser setzte. Helmut Schmidt rief als Innensenator Hamburgs, ohne sich lange um Zuständigkeiten zu kümmern, die Bundeswehr zu Hilfe, so dass viele Leben gerettet werden konnten. Meine Frau und ich waren damals Referendare an Hamburger Gerichten. Wir wohnten im Vorort Blankenese unmittelbar am Ufer der Elbe und haben den Sturm und die Flut hautnah miterlebt. Der Name Helmut Schmidt war danach in aller Munde.



---

<sup>4</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=jIBeyVakW94>

Der Titel dieses Beitrags sind Worte Helmut Schmidts. Er hat so eine europäische Rede betitelt, die er im Dezember 2011 auf dem Berliner Parteitag der SPD gehalten hat<sup>5</sup>. Er hat diese Rede kraft seiner persönlichen Autorität nicht nur für die Delegierten, sondern für alle Deutschen, ja für alle Europäer gehalten. Die Rede ist ein dringender Appell an uns alle, das geschichtlich einmalige Projekt der europäischen Integration in den gegenwärtigen Zeiten der Krise nicht durch Rückfall in überholte Nationalismen aufs Spiel zu setzen.



Besonders aber mahnt er die deutschen Politiker und Medien, die Besorgnis unserer europäischen Nachbarn und Partner vor einer deutschen Dominanz in der EU ernst zu nehmen und das auch den Bürgern deutlich zu machen. Deutschland dürfe sich von seiner ökonomischen Stärke nicht verführen lassen, in der EU allein den Ton angeben zu wollen. Das würde nur zu seiner Isolation führen. Diese läge aber keineswegs in deutschem Interesse. In der Welt des 21. Jahrhunderts sei für jeden europäischen Staat, auch für Deutschland, das Streben nach einer eigenen Rolle in der Weltpolitik höchst unnütz. Die Weltbevölkerung vermehre sich so stark, dass 2050 jeder einzelne europäische Staat nur noch einen Bruchteil von 1 % der Weltbevölkerung ausmachen werde. Nur gemeinsam könne Europa seine Eigenart, seine Zivilisation und seine ökonomische Position in der Welt behaupten. Mit Blick auf die von den Nachbarn mitgetragene deutsche Wiedervereinigung heißt es daher in der Rede: „Wir Deutschen haben Grund zur Dankbarkeit. Und zugleich haben wir die Pflicht, uns der empfangenen Solidarität würdig zu erweisen durch unsere eigene Solidarität mit unseren Nachbarn!“ Helmut Schmidt bezog dies ausdrücklich auch auf Griechenland.

**Trauerfeier in der Michaelis-Kirche, 23 November 2015  
Hamburg**

Helmut Schmidt macht sich in seiner Rede keine Illusion darüber, dass die EU sich in ihrer heutigen Form in der Sache und institutionell nur als begrenzt handlungsfähig erwiesen hat. Er appelliert daher erneut an uns alle, die EU in kleinen aber wirksamen Schritten zu vervollständigen und in dem notwendigerweise langfristigen Prozess das strategische Gesamtinteresse nicht aus dem Auge zu verlieren. Dem Europäischen Parlament komme da eine besondere, wenn nicht sogar eine revolutionäre Rolle zu. Die bei der letzten Europawahl mit der Benennung von Spitzenkandidaten für das Amt des Kommissionspräsidenten eingeführten Neuerungen waren so gesehen sicherlich im Sinne Helmut Schmidts.

Ich habe das Bild vor Augen, wie der Sarg Helmut Schmidts durch die Straßen Hamburgs zum Friedhof Ohlsdorf gefahren wird und wie die vielen Menschen auf beiden Straßenseiten winkend und klatschend von dem Verstorbenen Abschied nehmen.

---

<sup>5</sup> Die Rede ist in mehreren Sprachen auf folgender Website zu finden: [www.feps-europe.eu](http://www.feps-europe.eu) dann gehe zu „obituary Helmut Schmidt 1918-2015“

## ► L'Union européenne sur la scène internationale

*Daniel Guggenbühl*

Au cours de notre carrière dans les institutions européennes, nous avons assisté, au fil des années, à la lente progression de la construction européenne et chacun d'entre nous y a contribué, même au niveau le plus modeste. Cette construction, qui est loin d'être achevée, s'est souvent faite dans la douleur et avec des soubresauts, comme l'échec du projet de constitution européenne suite aux consultations populaires en France et aux Pays-Bas. La progression fut néanmoins constante et nous nous en rappelons volontiers quelques-unes des principales étapes : le Parlement européen élu au suffrage universel en 1979, le traité de Maastricht de 1992 créant l'Union européenne<sup>6</sup>, l'accord de Schengen entré en vigueur en 1995 entre cinq Etats membres et incluant actuellement 24 d'entre eux<sup>7</sup>, l'Acte unique de 1986 instituant le marché intérieur, la création de la monnaie unique en 1999 dans une zone comprenant à présent 19 Etats membres ou encore le traité de Lisbonne de 2007 qui a mis en place la fonction de Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et son bras armé, le Service européen pour l'action extérieure. Pendant ce long processus, notre Union, partie à l'origine de six pays fondateurs, est passée à 28 Etats membres. En tant que citoyens de cet espace européen, nous apprécions particulièrement l'absence de barrières douanières, la libre circulation ou la monnaie commune, l'euro, au point d'estimer impossible, voire catastrophique, tout retour en arrière.

Comment ce vaste ensemble européen, largement intégré à beaucoup d'égards et qui exerce un effet d'attraction indéniable ailleurs dans le monde, se projette-t-il sur la scène internationale ? Des outils sont à sa disposition, certains, comme la PESC depuis les années 90 du siècle dernier ou la Stratégie de sécurité de 2003. Cependant, dans la pratique, l'Union en tant que telle peine toujours à s'affirmer à l'extérieur et à s'exprimer d'une seule voix. Elle est loin d'avoir une véritable vision commune et cohérente de ce que pourrait être sa politique étrangère et cela d'autant moins que, au fil des élargissements successifs, elle est devenue plus hétérogène. Les réflexes souverainistes sont restés dominants dans de nombreuses chancelleries et il existe une tendance naturelle à privilégier la coopération intergouvernementale au détriment de l'action selon la méthode « communautaire ». La PESC continue à être soumise à la règle de l'unanimité, ce qui, de toute évidence, limite sa portée réelle. Dans l'équilibre institutionnel de l'Union (Commission, Conseil de ministres, Parlement), le rôle croissant du Conseil européen est symptomatique de cette situation.



Examinons d'un peu plus près ce tableau quelque peu disparate et, plus précisément, quelques-uns des clivages internes existant dans l'Union. Les « petits » Etats membres éprouvent souvent de la méfiance à l'égard des « grands », à savoir l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Et même dans

<sup>6</sup> Ce traité créait aussi la politique étrangère et de sécurité commune (PESC)

<sup>7</sup> L'accord de Schengen inclut également l'Islande, la Norvège, la Suisse et le Liechtenstein

ce trio, nous avons deux membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, la France et le RU, qui sont jaloux de leurs prérogatives, et un autre « couple », France/Allemagne, dont d'autres Etats membres n'apprécient pas toujours ce qu'ils estiment être une volonté d'hégémonie.

Les événements récents de l'année 2015 ont mis en lumière deux autres clivages internes. Dans la crise grecque, en particulier, on a vu se dessiner une certaine opposition entre pays du Nord de l'Europe, adeptes d'une politique de rigueur, et pays du Sud, davantage enclins à une gestion plus laxiste de leurs finances publiques. Et dans la crise des réfugiés se sont affrontés les nouveaux Etats membres d'Europe centrale, très réticents à accepter les migrants, même politiques, et les autres Etats membres de l'Union.

Tous ces clivages, voire oppositions, ne sont évidemment pas de nature à promouvoir l'éclosion d'une véritable politique étrangère commune. Dans le cas des migrants, ils ont même mis à mal l'espace Schengen, une des réalisations les plus spectaculaires de l'intégration européenne.

Dans le même temps, comment faut-il interpréter l'existence, à l'intérieur de l'Union, de différentes modalités de rapprochement ou de coopération entre certains Etats membres, à l'exclusion des autres ? Dans le cas du « couple » franco-allemand, on a souvent dit – et à juste titre – que seules des positions ou initiatives communes de ces deux pays permettent à l'Union elle-même de réaliser des avancées significatives. Il en a été ainsi, par exemple, lors du sommet de Minsk, en février 2015, qui a réuni les dirigeants allemand et français avec la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine pour consolider le cessez-le-feu dans le Donbass<sup>8</sup>. Ce « processus de Minsk » s'est poursuivi en 2015 et semble avoir abouti, en fin d'année, à une accalmie en Ukraine<sup>9</sup>.

De même, seuls l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni ont mené, côté européen, les négociations qui ont conduit à l'accord sur le nucléaire iranien en juillet 2015. Il est vrai que, dans ce dernier cas, la Haute Représentante Federica Mogherini a joué un rôle très actif qui lui a permis de consolider sa position, alors que l'UE est restée absente dans le dossier ukrainien. Un autre exemple de coopération « régionale » à l'intérieur de l'Union européenne est celle entre la France et le Royaume-Uni en matière militaire, alors que la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) prévue par le traité de Lisbonne reste dans les limbes. Enfin nous relèverons le « mini-sommet » que Jean-Claude Juncker a convoqué le 25 octobre 2015 pour tenter de réguler l'afflux de migrants empruntant la route des Balkans afin de trouver refuge dans l'Union européenne. Cette réunion *sui generis* au Berlaymont a rassemblé les dirigeants de dix Etats membres et de trois pays non membres ainsi que le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés.<sup>10</sup>

Nous laisserons aux experts et aux historiens le soin d'apprécier si les exemples que nous venons de citer contribuent à projeter l'Union de façon positive sur la scène internationale. Toujours est-il que le Conseil européen lui-même semble être parvenu à la conclusion que la PESC telle qu'elle a fonctionné jusqu'ici ainsi que la Stratégie européenne de sécurité de 2003, qui avait été révisée en 2008, ont atteint leurs limites. Les événements de Crimée, les guerres civiles en Libye, Syrie et Irak, le terrorisme, autant de crises se déroulant aux portes de l'Europe et autant de défis pour celle-ci,

---

<sup>8</sup> On notera que la Pologne, qui fait pourtant partie du « triangle de Weimar » (un forum de coopération trilatérale entre Allemagne, France et Pologne institué en 1991), n'a pas été partie prenante dans ces négociations

<sup>9</sup> Les séparatistes ukrainiens ont reporté à 2016 les élections locales prévues en novembre 2015

<sup>10</sup> Le président du Conseil européen Donald Tusk, dont on peut penser qu'il a été pris à contrepied par l'initiative du président de la Commission, a également participé à la réunion

nécessitent un nouvel élan commun, une nouvelle stratégie. Aussi le Conseil européen a-t-il demandé à Mme Mogherini d'élaborer d'ici juin 2016 une stratégie globale concernant la politique étrangère et de sécurité. C'est l'occasion pour la Haute Représentante qui a, pour l'élaboration de cette stratégie, ouvert un site de consultations, d'asseoir son rôle dans un contexte où les convergences en politique étrangère continuent à pâtir des réflexes souverainistes des chancelleries.

### ➤ **La Commission Juncker et la dimension sociale**

*João Mateus Tique*



**L**e Président Jean Claude Juncker a annoncé lors de son acte de candidature qu'il serait le champion de l'économie de marché social et s'est qualifié lui-même, lors d'une conférence, de Président du dialogue social, ce qui nous donne une idée assez claire de l'importance qu'il souhaite accorder à la politique sociale dans l'ensemble des orientations de la nouvelle Commission.

Rappelons-nous que c'est Jacques Delors qui a été le premier à faire fonctionner le dialogue social au niveau de l'Union et ce dans le but d'intégrer les partenaires sociaux dans le processus de mise en route du marché unique, car le Traité de Rome ne comportait que peu d'articles contenant des préoccupations de caractère social mais fixait déjà comme objectifs la recherche d'un progrès économique et social équilibré et durable et la mise en place d'une collaboration étroite entre les États membres quant aux questions relatives à l'emploi. Le Fonds Social Européen créé en 1958, devait assurer par la suite la promotion de l'emploi et de la mobilité géographique des travailleurs, facilitant ainsi l'adaptation aux mutations industrielles et l'évolution des systèmes de production, en agissant pour ce faire, au niveau de la formation et de la reconversion industrielle.

L'acte unique européen (1986) consacre par la suite, une place plus importante à la politique sociale, notamment dans le domaine de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail, du dialogue avec les partenaires sociaux et finalement, celui de la cohésion économique et sociale.

Le volet social continuera à avancer de manière lente jusqu'au Traité de Maastricht, lequel comportera en annexe un Protocole sur la politique sociale, mais l'avancée la plus significative se produit lors du sommet extraordinaire sur l'emploi, en novembre 1997 au Luxembourg, où sera définie une Stratégie Européenne sur l'emploi avec l'indication d'objectifs communs pour réduire le chômage, même s'il ne s'agit pas encore de mettre en œuvre une politique commune et que chaque État membre continue à conserver la responsabilité de sa politique d'emploi.

Qu'advient-il avec l'entrée en vigueur des dispositions du traité de Lisbonne en 2009 ?

Étant donné que l'élaboration et la mise en œuvre de la politique sociale demeurent principalement du ressort des États membres, les compétences de l'Union ne connaissent toujours pas de grands changements, bien que le Traité de Lisbonne procède à quelques innovations et

ajustements, afin de clarifier et de renforcer les objectifs sociaux de l'U.E. Ainsi, le plein emploi, le progrès social, la lutte contre l'exclusion sociale et la protection sociale figurent désormais parmi les objectifs de l'Union et le traité reconnaît la valeur juridique de la Charte des Droits Fondamentaux de l'UE, laquelle dispose d'une force contraignante et peut être invoquée en justice.

La crise économique et financière, qui n'est pas encore terminée, est venue rappeler l'existence et l'intensification de situations sociales de précarité et a révélé les faiblesses structurelles de l'économie européenne qui ont engendré, dans certaines régions, une détérioration rapide de l'environnement économique et social dans les 6 dernières années.



C'est dans ce contexte encore instable que la stratégie de l'Union européenne pour la croissance et l'emploi, envisagée à l'horizon 2020, doit élaborer une série de réformes susceptibles de permettre la sortie de crise qui, paraît-il, n'est plus très loin, tout en tenant compte des défis à long terme que sont la mondialisation, la pression sur les ressources et le vieillissement démographique.

Bien que relevant avant tout de la compétence des États membres, la politique de l'emploi constitue désormais une question d'intérêt commun et l'Union dispose à cet effet d'outils permettant de coordonner la politique de l'emploi des États membres au sein d'une stratégie commune. L'Union continue par ailleurs à soutenir les actions au niveau national et au besoin à les compléter.

La stratégie Europe 2020 devrait permettre à l'Union Européenne d'atteindre une croissance intelligente (à travers le développement de l'information et de la connaissance), durable (fondée sur une économie plus verte et plus efficace dans la gestion des ressources), et inclusive (visant la cohésion sociale et territoriale).

C'est dans le cadre de ce que l'on appelle le 'semestre européen' que s'opère la coordination des politiques sociales définies et mises en œuvre au niveau national, coordonnées et surveillées selon un cycle annuel par les institutions communautaires compétentes.

Les lignes directrices pour l'emploi sont proposées par la Commission et adoptées par les gouvernements nationaux, elles fixent les priorités et les objectifs communs pour les politiques nationales de l'emploi et sont approuvées par le Conseil de l'Union.

Les États membres sont invités à traduire en objectifs nationaux les objectifs d'Europe 2020 et de la stratégie européenne pour l'emploi et tous les ans au mois d'avril, ils publient leurs programmes nationaux de réformes (PNR) pour annoncer les actions entreprises ou à entreprendre en vue d'atteindre leurs objectifs nationaux.

La Commission se charge d'analyser les programmes qui lui sont présentés par les États membres et de vérifier s'ils sont conformes à la stratégie 2020. Des recommandations spécifiques par pays, peuvent être adressées sur base de l'évaluation annuelle des PNR.

La mise en place d'institutions et d'outils qui fonctionnent permet d'assurer le développement d'une politique sociale efficace mais la volonté politique et la coordination des gouvernements et des partenaires sociaux ne sont pas moins nécessaires. Pour sortir d'une situation qu'ils considèrent bloquée par la diversité et parfois la divergence des dispositions au niveau national, certains hommes politiques, comme François Hollande ou le Président Juncker, ont avancé l'idée d'un socle de droits communs pour les travailleurs européens et la création d'une sorte d'Eurogroupe social, à l'image de ce qui existe pour la gestion de la monnaie unique.

Dans son discours sur l'État de l'Union le 9 septembre dernier, le Président Juncker a insisté sur le fait que, dans le cadre de ses efforts, il souhaitait développer ce socle européen des droits sociaux en tenant compte de l'évolution de la société européenne et du monde du travail et pour servir de boussole aux efforts de retour à la convergence dans la zone Euro, qui ont été mis à mal durant cette longue période de crise.

Pour mieux comprendre ce que doit contenir ce socle des droits sociaux, disons qu'il doit compléter et consolider ce qui existe déjà en matière de protection des travailleurs dans l'Union Européenne en ce qui concerne les conditions de travail, la santé et la sécurité sur les postes de travail, l'égalité de traitement entre femmes et hommes, la problématique du chômage et l'accès aux systèmes de protection sociale au sein de l'Union.

Cette initiative devrait être prise au sein de la zone Euro, tout en permettant à d'autres Etats membres de s'y joindre s'ils le souhaitent. Elle devrait être conduite sans oublier un des éléments fondamentaux du modèle social européen, celui du dialogue social, dont l'objectif est d'améliorer la gouvernance européenne, par l'entremise de la participation des partenaires sociaux à la prise des décisions qui les concernent et au processus de mise en œuvre de ces décisions.

### ❖ Libre opinion

- « L'éloge de la lenteur ou la tyrannie de l'urgence<sup>11</sup> ? »  
*Jean-Bernard Quicheron*



**D**ans notre monde actuel, plusieurs attitudes s'opposent. Les anciens des générations nées de 1930 à 1960 ont connu dans leur travail une certaine lenteur, ils la croyaient utile et porteuse de bonheur et de paix. Même si cette lenteur pouvait sembler horripilante, elle avait le mérite de permettre de réfléchir avant d'agir et souvent de coordonner les points de vue différents afin de parvenir à des décisions communes ou à tout le moins faisant consensus.

Puis, lentement mais sûrement, sous le coup d'une société essentiellement marchande, libérale, pressée d'innover et de vendre, les modes de production ont changé : des notions telles que la rentabilité à tout crin, les chaînes de production semi-automatisées, l'obsolescence programmée ont

---

<sup>11</sup> La dictature de l'urgence de Gilles Finchelstein. Fayard, 240 p., 16,90 €.

souvent transformé l'homme en esclave de la machine. Ceci a créé le bien-être des 30 glorieuses certes mais a réduit l'homme à une machine.

*Voyons un peu à quoi ressemble la tyrannie de l'urgence !*

Allo ! Oui ... Ah ! Vous m'avez envoyé un courrier électronique ? Désolé, mais je n'ai pas eu le temps de le lire, le téléphone ne fait que sonner aujourd'hui. D'ailleurs, dans cinq minutes je dois partir pour une réunion importante à laquelle je dois assister. Pardon ? Ce que je pense de votre nouveau site sur l'intranet ? Hélas, je n'ai pu y jeter qu'un coup d'œil furtif. Comment, je n'ai pas répondu à votre lettre, mais j'ai dû oublier. Aller manger avec vous ce midi ? Mais j'ai déjà un autre rendez-vous !

Serait-ce une caricature ? Que non, je n'exagère même pas ? Souffrez-vous aussi de la **maladie de l'urgence** ? Ce genre de scénario se répète à l'envi dans toutes sortes d'endroits, dans les entreprises, dans les administrations ou dans la sphère privée. Nous nous stressons inutilement par une hyperactivité, telle qu'aller faire de la gym, amener les enfants au manège, à la piscine, etc. Nous sommes de plus en plus occupés et considérons la moindre minute d'inoccupation comme une perte de temps.

Par ailleurs, une certaine irritation naît entre les interlocuteurs, car très vite on reproche à son correspondant indifférence, superficialité, voire mépris. Allons-nous continuer sur cette lancée ? Est-il vraiment raisonnable de ne pas se ménager un espace de réflexion, pour souffler tout simplement ? Les rappels d'automobiles à l'usine de production seraient très souvent dus à la précipitation avec laquelle un modèle est conçu et assemblé afin qu'il sorte des chaînes avant le modèle concurrent d'une autre firme. Quel gâchis financier et humain que ces rappels ! Le proverbe dit : « hâte-toi lentement ! » Nous devons probablement nous hâter un peu moins lentement mais pas aussi vite que nous ne le faisons actuellement.

*Et l'éloge de la lenteur, direz-vous, qu'en est-il dans tout cela ?*

Il est certain qu'agir trop vite mène à l'emballement. Mais ralentir pour ralentir peut conduire à la décadence ou l'inaction. L'enjeu est précisément de savoir agir au bon moment, de savoir ralentir pour ensuite mieux accélérer. Dans les entreprises, l'urgence est devenue un mode de gestion, l'informatique et les nouvelles technologies de l'information ont brutalement accéléré et désynchronisé les rythmes qui conditionnaient nos comportements collectifs. Contraints à réagir de plus en plus vite, nous vivons le syndrome de Chronos « lorsque la vitesse augmente, alors l'impatience augmente ». La liberté de choix et l'intelligence en commun est contestée par l'exigence, en tous domaines de réponses immédiates. Désormais, la vitesse est vraiment devenue notre milieu.



Déjà Alexandre Dumas père (1802-1870), disait dans « Mémoires » : « supprimer la distance, c'est augmenter la durée du temps, désormais on ne vivra pas plus longtemps, seulement on vivra plus vite », puisque nous vivons plus vieux et que la vitesse s'est amplement accélérée dans de multiples domaines.

Parce qu'elle implique de la prise de distance et de la minutie, et qu'elle laisse toute sa place aux dynamiques collectives et citoyennes, seule la lenteur peut nous permettre de développer une nouvelle façon de voir, de penser et d'organiser le monde. C'est à quoi nous incite Carl Honoré dans son livre « éloge de la lenteur ».

Il n'y a pas de remède miracle mais quelques solutions de bon sens:

- ne lire que ce qui est susceptible de nous concerner directement
- établir des calendriers précis d'activité avec leurs tableaux de suivi et s'y tenir autant que faire se peut
- hiérarchiser les urgences le mieux possible et refuser les urgences qui n'en sont pas
- avoir le courage d'abandonner des activités d'importance mineure ou les espacer dans le temps
- déléguer vraiment et ne pas faire tout soi-même, ce qui va de pair avec une meilleure répartition des tâches.

Sommes-nous maîtres de notre temps, autrement dit maîtres de l'usage que nous faisons de nous-mêmes ?

*Conclusion : il est urgent de savoir prendre son temps !*

### ❖ Livres à lire

#### ➤ Donations et successions 2016 (Schenken en erven 2016)

*Jos Ruysseveldt*

**E**n novembre 2015 vient de sortir une publication hors-série relative aux successions et donations en Belgique. Elle s'intitule « Donations et successions 2016 » et est publiée par le Vif/L'Express et comporte 114 pages.

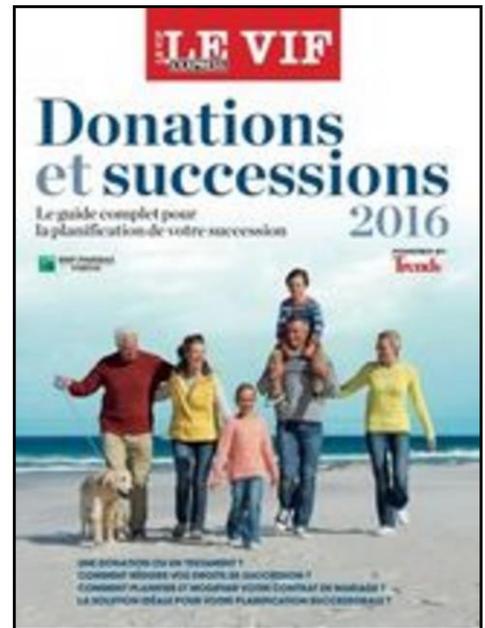
Sa version néerlandaise hors-série intitulée « Schenken en erven 2016 » est sortie en même temps et est publiée par Knack. Elle comporte également 114 pages. En fait, cette publication prend sa source au sein du 'Roularta Media Group'. Son prix est de 9,90 €.

Il nous a semblé utile de signaler à nos membres l'existence de cette brochure afin qu'ils puissent lire ou relire des articles à ce propos, permettant ainsi de mieux comprendre (par la lecture éventuellement répétitive) les enjeux que pose aux seniors la volonté de transmettre aux personnes de leur choix les biens qu'ils ont accumulés au cours de leur vie, tout en sachant comment successions et donations sont encadrées par la législation belge.

L'auteur est Jos Ruysseveldt, avocat à Knokke-Heist, licencié en notariat. Il est professeur tant à Bruxelles qu'à Anvers. Il possède une longue expérience du notariat et est un des consultants les plus renommés en matière de planification successorale en Belgique.

Il aborde, de façon très didactique, pratiquement toutes les facettes de ces questions. La brochure est très bien structurée et ventile même selon les régions belges (Wallonie, Bruxelles, Flandre). Le sommaire de 2 pages est particulièrement bien fait. Et devrait permettre de trouver assez vite l'information recherchée. A première vue, le texte ne semble pas aborder dans le détail les successions transfrontières.

Cependant, ceux d'entre vous qui le liront seraient les bienvenus pour faire part de ce qui leur a manqué, car les cas de figure de nos membres doivent être fort différents et complexes.



### ❖ Lu pour vous

#### ➤ Le dernier chat noir

*J.B. Quicheron*

Ce livre au titre somme toute banal ne l'est pas du tout. C'est un livre de 270 pages publié aux Editions du Jasmin (ISBN 978-2-35284-160-9), écrit en grec par Eugène Tziviras et traduit magistralement en français par Michèle Justrabo (traduit en 10 langues avant d'être traduit en français).



Ces 270 pages se lisent très vite car cet ouvrage est conçu comme un conte et structuré en rebondissements constants. Il relate une histoire qui se passe sur une île dont on ne connaît ni le nom ni la situation géographique. Les chats noirs sont considérés comme un signe avant-coureur de malheur, les hommes politiques de l'île les vouent aux gémonies et les considèrent comme responsables de tous les maux qui surviennent aux humains et font la chasse aux chats noirs voués à l'extinction.

Ce livre peut être lu à plusieurs niveaux, par des enfants (à partir de 10 ans) qui l'interpréteront comme un conte et pas les adultes qui y verront des allusions à différents stades de l'histoire contemporaine des hommes de notre planète. Il n'est pas question de dévoiler ici le dénouement de l'histoire, cela risquerait de vous priver de la découverte.

Qu'il soit cependant dit que ce livre est une vraie révélation, rédigé d'une écriture intelligente et subtile, et assorti d'un crescendo de la menace et de son apothéose. La traductrice francophone a réalisé là un tour de maître, car non seulement la traduction ne 'sent' jamais la traduction mais on pourrait même croire que le livre a été rédigé en français et non traduit, du grand art. Elle a créé plein de trouvailles linguistiques

Un livre facile à lire, émouvant. L'histoire est palpitante, tantôt fort triste, tantôt romantique. C'est indirectement la question du racisme qui est abordée, les fausses idées reçues que tout le monde répète<sup>12</sup>.

### ❖ Assurances

## PERMANENCE DE CIGNA

dans les bureaux de l'AIACE à Bruxelles



Vous souhaitez discuter de notre offre d'assurance? Vous désirez nous parler d'un dossier en cours? Cigna vous propose des entretiens personnalisés avec un de nos conseillers.

Ce service vous est proposé uniquement sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, écrivez-nous à [Info@eurprivileges.com](mailto:Info@eurprivileges.com) ou appelez le +32 3 217 65 76.

Les entretiens ont lieu une fois par mois dans les locaux de l'AIACE à Bruxelles:

Rue de la Science, 29, 2<sup>ème</sup> étage, bureau 9  
1049 Bruxelles

Le Groupe de travail « Assurances » de l'AIACE Internationale (représenté par M. Willy Hoebeck et Madame Christine D'Hulster) a négocié avec CIGNA un accord prévoyant une permanence durant un jour par mois dans les locaux de l'AIACE, rue de la Science 29, au deuxième étage.

Cette permanence est ouverte à tous les retraités qui ont souscrit l'une ou l'autre police d'assurance par le biais de CIGNA (ou de Van Breda à l'époque) et qui souhaiteraient des informations précises ou des interprétations fermes concernant des situations personnelles.

Les futurs retraités ainsi que les fonctionnaires déjà retraités souhaitant obtenir des renseignements sur les assurances offertes par CIGNA sont également les bienvenus.

<sup>12</sup> <http://mabouquinerie.canalblog.com/archives/2013/11/30/28551925.html>

## ❖ Nos collègues écrivains

### ➤ Philippe Tabary

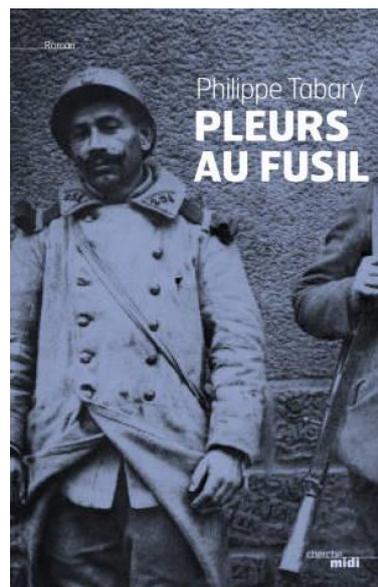
Né le 16/11/1949 dans l'Avesnois (France), formé à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, à l'Université (allemand, anglais) et à l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille, ancien journaliste, Philippe Tabary fut Administrateur Principal à la Direction générale de l'Agriculture de la Commission européenne pour l'information sur la Politique Agricole Commune, la promotion et la qualité des produits. Il est à la retraite depuis le 30.11.2014.



Ecrivain prolifique, il a publié une vingtaine d'ouvrages dont la série des Vues de Vies, chroniques consacrées à des métiers, paysages, personnages et usages du monde rural depuis 50 ans, «Terre courage» (Prix Olivier de Serres et Grand Prix de la Renaissance française), «Les Sillons du futur» évoquant 100 ans d'histoire et de combats du syndicalisme agricole dans le Nord « entre tracteurs et détracteurs : les chocs de la PAC » ou encore « La terre, la terre toujours recommencée ».

#### ➤ « Pleurs au fusil »

L'histoire d'un village du Hainaut, de sa conquête le 4 septembre 1914, au cessez-le-feu du 7 novembre, sonné tout près de là, à Haudroy. En tout, 50 mois d'occupation, de privations, de vexations, mais aussi de résistance et de bravoure cachée (270 pages)



#### ➤ « Pour le froid de Prusse »

A partir du carnet d'un cheminot du Nord, prisonnier en Prusse orientale, et des commentaires de l'écrivain, partagez les espérances et les souffrances d'un de ces « sans-grade » qui ont fait la petite et la grande histoire de 1940 à 1945. (252 pages). Un ouvrage qui va des rancœurs de la guerre aux paroles d'espoir de l'hymne européen.

Contact : [pe.tabary@orange.fr](mailto:pe.tabary@orange.fr)

### ➤ L'ultimo libro del collega Luigi Della Croce



*Raffaela Longoni*

Dopo una lunga attività musicologica, dedicata in particolare alla grande scuola di Vienna (l'autore ha scritto un libro su Haydn pubblicato anche in francese, due libri su Mozart editi negli Oscar Mondadori, quattro libri su Beethoven, due libri su Schubert di cui l'ultimo edito nel 2013), il nostro collega Luigi della Croce, ex capo della divisione di lingua italiana al Segretariato Generale del Consiglio, ci segnala il suo ultimo libro, di cui ci facciamo volentieri portavoce

Il libro s'intitola: "*Più di cento autori da riscoprire*" ed è edito da "Musica Practica" a Torino.

Attraverso 24 paesi che spaziano dall'Austria all'Ungheria, l'autore ci guida alla riscoperta di cento compositori che tutti, esperti o neofiti, saranno lieti di esplorare o di ritrovare.

### ❖ Que sont-ils devenus ?

➤ **Louis-François Siat**  
*Daniel Guggenbühl*



**L**ouis-François a pris sa retraite de la Commission en 2011 et habite avec sa femme une confortable maison dans un quartier résidentiel de la commune d'Overijse par ailleurs prisé par un certain nombre d'eurocrates. Juriste de formation, il est resté cet affable gentleman aux bonnes manières qu'il a été tout au long de sa carrière et qui lui a toujours valu l'estime non seulement de ses collègues, mais aussi de sa hiérarchie. Sa carrière s'est déroulée quasi exclusivement à la direction générale Budgets, où il était apprécié pour son sérieux et sa compétence. Il est entré à la Commission en 1975.

Dans un premier temps, Louis-François s'est occupé des budgets alloués par la Commission à des activités « extérieures » telles que l'aide alimentaire ou les protocoles financiers des accords négociés avec des pays tiers. Puis il a été affecté à la coordination interne des budgets et à leur présentation aux instances compétentes du Conseil et du Parlement européen. Ensuite, dans le cadre de l'unité « politiques internes » de sa direction générale, il a fait partie de la 'task force' qui a préparé le quatrième élargissement de l'Union européenne à l'Autriche, à la Finlande et à la Suède entré en vigueur le 1er janvier 1995 et il a continué à œuvrer dans les budgets des politiques sectorielles (transports, recherche, etc.) jusqu'à son départ à la retraite. Toutes ces tâches l'ont familiarisé avec les divers domaines d'activité de la Commission et mis en contact avec de nombreux collègues.

Comme retraité, Louis-François n'a pas, comme d'autres anciens collègues, cherché à exercer telle ou telle activité en relation avec son passé à la Commission. Le temps dont il dispose à présent a réveillé en lui l'intérêt pour la lecture : il a une prédilection pour les biographies et s'intéresse à des personnages tels que Charles-Quint, François 1er, Mazarin ou Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord. Il a une tendresse particulière pour Rome, la Ville éternelle, dont sa femme est originaire et il a découvert les trésors culturels de plusieurs des nouveaux Länder allemands tels que le Mecklembourg-Poméranie ou la Thuringe. Il est aussi un mélomane averti et se rend régulièrement aux concerts du festival de Wallonie et du festival de l'été mosan. Les promenades en forêt,

auxquelles son lieu de résidence se prête particulièrement bien, occupent également une partie de son temps libre.

Si la cave de Louis-François recèle quelques bons crus, ce n'est pas un hasard : en effet il est membre d'un « groupement foncier agricole » dans le vignoble bordelais de Lussac-Saint Emilion et en détient des parts. Gageons que le sentiment de bien-être que peut procurer la dégustation des bons bordeaux n'est pas étranger à ce regard plein d'aménité et de sérénité qu'il jette rétrospectivement sur les années passées à la Commission.

## ❖ Ils nous ont quittés

### ➤ Ils nous ont quittés (octobre, novembre et décembre 2015)

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de décès</i>	<i>Institution</i>
ALVINO Rosetta	26 / 08 / 1926	06 / 10 / 2015	COM
ARCHER Peter Walter	24 / 05 / 1926	14 / 11 / 2015	COM
BEKKERS-PERETH Lydie	18 / 07 / 1958	25 / 09 / 2015	CM
BESENTHAL Ruediger	04 / 07 / 1935	28 / 09 / 2015	COM
BEUCHERIE Pierre	12 / 02 / 1926	06 / 10 / 2015	COM
CADIEUX Jean-Louis	28 / 04 / 1931	06 / 10 / 2015	COM
CECCHETTO Pietro	28 / 09 / 1937	25 / 10 / 2015	PE
CONTZEN Jean-Pierre	12 / 02 / 1935	27 / 10 / 2015	COM
CRAPS Raymond	20 / 11 / 1922	05 / 11 / 2015	COM
DASSY Michel	09 / 11 / 1948	06 / 11 / 2015	COM
DE SADELEER Gabriel	16 / 12 / 1931	22 / 10 / 2015	COM
DESCHIETERE Guy	27 / 12 / 1948	15 / 11 / 2015	COM
EGGERT Kurt	06 / 10 / 1932	25 / 10 / 2015	COM
EISEN Ingo	09 / 08 / 1933	24 / 10 / 2015	PE
EMMOT Stephen	26 / 05 / 1944	25 / 09 / 2015	PE
ESSLER Walter	03 / 11 / 1935	22 / 11 / 2015	COM
FABRI Lydia	12 / 06 / 1951	22 / 11 / 2015	PE
FELDHEIM Christiane	18 / 04 / 1948	26 / 10 / 2015	COM
FLOCH Anneliese	06 / 08 / 1924	24 / 09 / 2015	COM
FRIEDRICHS Dieter	10 / 08 / 1939	20 / 11 / 2015	COM
FROHNMEYER Albrecht	30 / 03 / 1927	01 / 11 / 2015	COM
FUCHS Maria	30 / 04 / 1923	02 / 10 / 2015	CM
GEORGES Fernand	16 / 09 / 1929	09 / 11 / 2015	PE
GERONYMOS Stefanos	02 / 02 / 1946	20 / 10 / 2015	COM
GIACHINO-BERTOLA Vera	31 / 03 / 1923	10 / 11 / 2015	COM
GORDON-SMITH David	06 / 10 / 1925	15 / 10 / 2015	CM
GRAHN Ingemar	18 / 09 / 1950	15 / 11 / 2015	CM

GUTTMANN Viktor	24 / 08 / 1937	04 / 10 / 2015	COM
GYSELYNCK Jean	19 / 04 / 1927	06 / 10 / 2015	COM
HAFER Angela	25 / 09 / 1927	16 / 08 / 2015	COM
HEINTZE Inge	22 / 06 / 1935	26 / 10 / 2015	COM
HENDRICKX Frans	01 / 09 / 1944	12 / 10 / 2015	COM
HENZE Georg-Wilhem	04 / 02 / 1923	09 / 09 / 2015	COM
HEUSGHEM François	27 / 10 / 1929	26 / 10 / 2015	COM
JANSEN VAN ROSENDAAL Cornelis	25 / 11 / 1933	04 / 11 / 2015	COM
KOOK Margarete	23 / 07 / 1937	03 / 09 / 2015	COM
LANDY-LOVATT Bernadette	13 / 11 / 1954	10 / 11 / 2015	DUB
LARSEN Lars	07 / 04 / 1942	26 / 09 / 2015	COM
LIEVENS Leona	11 / 09 / 1949	31 / 10 / 2015	COM
MATH Bernard	30 / 11 / 1935	07 / 11 / 2015	COM
MATTHIES Jochen	21 / 06 / 1937	24 / 10 / 2015	COM
McGREGOR Donald	21 / 04 / 1946	26 / 09 / 2015	COM
MISSIR MAMACHI DI LUSIGNANO Livio	27 / 04 / 1931	16 / 10 / 2015	COM
MONDELLO Ignazio	12 / 09 / 1934	01 / 10 / 2015	COM
MORETTO Piero	22 / 07 / 1919	07 / 11 / 2015	COM
MULLER Renate	17 / 02 / 1945	12 / 08 / 2015	COM
NERON Jean	02 / 05 / 1938	04 / 11 / 2015	COM
OFFELE Hartmut	10 / 09 / 1938	05 / 10 / 2015	COM
OTWAY Harry	23 / 04 / 1935	21 / 09 / 2015	COM
PAPS Frans	15 / 04 / 1929	03 / 10 / 2015	COM
PENSIS Christiane	10 / 08 / 1937	23 / 10 / 2015	COM
PERILLEUX Janine	12 / 04 / 1930	07 / 10 / 2015	COM
PERNISCO Francesco	10 / 06 / 1948	30 / 10 / 2015	COM
POSSELT Henning	24 / 03 / 1928	21 / 11 / 2015	COM
REY Dominique	29 / 11 / 1920	11 / 11 / 2015	COM
RODRIGUEZ CRUZ Francisco	16 / 05 / 1950	29 / 10 / 2015	MIN
SEGALL Claude	20 / 06 / 1935	06 / 10 / 2015	COM
SEGUIN Heinz	19 / 01 / 1923	15 / 10 / 2015	COM
SIGNORELLI Antonio	20 / 03 / 1931	19 / 11 / 2015	COM
STANSON Claire	08 / 01 / 1935	29 / 10 / 2015	COM
STEVEN Guenther	02 / 09 / 1937	06 / 11 / 2015	COM
TUOMAALA Kimmo	06 / 06 / 1953	20 / 08 / 2015	PE
TUOMISTO Piia	16 / 02 / 1968	06 / 10 / 2015	COM
VANDECAN Anne-Marie	12 / 08 / 1937	28 / 10 / 2015	COM
VLASSELAER Nicole	06 / 12 / 1944	01 / 10 / 2015	COM
VON PLOTTHO Joachim	20 / 05 / 1923	14 / 11 / 2015	COM
WAGNER-TURMES Sophie	16 / 06 / 1919	17 / 10 / 2015	PE

## ❖ IN MEMORIAM

*Tout le Conseil d'administration, le Comité de rédaction de l'Ecrin de la Section Belge de l'AIACE ainsi que tout le personnel travaillant pour la Section s'associent aux regrets exprimés par N. Vogel quant à la disparition beaucoup trop précoce d'un homme qui représentait pour nous tous et nous toutes "le visage humain de l'administration de la Commission". Marco était l'incarnation même du dévouement, de la compétence et de la compassion. Il gardera une place privilégiée dans nos coeurs.*

➤ **Marco Piana**  
*Norbert Vogel*

**M**arco Piana vient de nous quitter et sa disparition nous emplit de tristesse et de stupeur.

Nous sommes tristes, en effet, de savoir qu'il a perdu son combat contre la maladie et que nous ne le croiserons plus au détour d'un couloir: un sourire, une poignée de mains, «ça va?», «Mais oui.» Il était la discrétion personnifiée, mais le vide qu'il laisse est immense.



Lors de la création de l'Espace Seniors, le PMO lui confia la Permanence «Assurance maladie» des pensionnés, et ce choix se révéla d'emblée judicieux. Tant les Anciens que les bénévoles sociaux de l'AIACE trouvèrent en lui un interlocuteur attentif et compétent, et son aide nous fut souvent précieuse.

Lui-même adorait son travail et l'a accompli avec passion jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent. Marco est parti sur la pointe des pieds, comme pour ne pas déranger, mais ceux qui ont eu la chance de la connaître ne l'oublieront pas.

Quelques jours avant Noël, par une belle matinée claire et lumineuse, sa famille et ses amis l'ont accompagné au départ de son dernier voyage. Prenant la parole après d'autres membres de la famille, sa fille proposa à l'assemblée, plutôt que d'observer une minute de silence, de faire une ovation à son papa. Tout en étant empreint de gravité, cet hommage fut magnifique et presque joyeux, et permit à chacun d'exprimer l'affection et le respect que Marco leur avait inspiré.

Adieu, l'ami.

➤ **Robert Pendville nous a quittés**

*J. Lecomte*

**L**a Commission perd un de ses plus fidèles serviteurs qui a passé presque toute sa carrière au sein de la Direction générale de l'Information. Il a vu passer pas mal de directeurs généraux et a dû également lutter en permanence à l'intérieur de la Commission pour défendre la ligne directrice de sa DG, mais aussi contre les Etats membres très peu enthousiastes à l'égard des Bureaux de la Commission dans leurs capitales.



Nous avons travaillé pendant près de 15 ans ensemble, lui en tant qu'Assistant de la Direction générale de l'Information, et moi en tant qu'Assistant des Relations extérieures puis de responsable de la gestion des bureaux de la Commission en dehors de Bruxelles

Robert gérait ses bureaux comme un bon père de famille. Il entretenait des liens très étroits avec chacun d'eux, s'enquêrait des problèmes du personnel et aidait, dans toute la mesure du possible, ceux demandant de l'aide, que ce soit au Chili du temps de Pinochet ou en Grèce du temps des Colonels. Il était parfois trop humain avec certaines personnes, ce qui pouvait créer des divergences entre nous, mais il avait en permanence ce côté démocrate chrétien qui ne le quittait pas et guidait sa vie.

Nous étions collègues et sommes devenus amis. Nous avons parcouru le monde à deux ou avec d'autres fonctionnaires aujourd'hui décédés comme Marc Delauche ou Joséphine Zimmerman. Je n'oublierai jamais ce moment à Rio, au pied du Christ, invisible en raison du brouillard, lui disant « Robert tu vois je ne crois que ce que je vois et lui de me répondre ne t'en fais pas il est là et veille sur toi ! »

Nos missions nous ont conduits au Japon, en Thaïlande, au Venezuela, au Chili où le Parlement européen demandait la fermeture du bureau sous Pinochet, à Washington du temps de Fernand Spaak, en Turquie, etc.

Nos plus belles réalisations auront été sans conteste l'achat des bureaux de la Commission à Lisbonne et l'installation de la représentation pour la France, au début du boulevard St Germain, en face de l'Assemblée nationale à Paris.

Robert était aussi un formateur hors pair. Un de ses élèves, David Walker, qui l'a secondé pendant des années, a d'ailleurs fait une belle carrière à la Commission. J'en oublie mais je pense à Niels Thøgersen, à Marlène David, à toute l'équipe de la presse et information de Washington et à beaucoup d'autres qui lui doivent le soutien indéfectible qu'il leur a apporté.

Mon cher Robert, repose en paix, car tu as laissé un travail extraordinaire pour tes successeurs avec cette conviction inébranlable de la construction européenne.

### ➤ Une Européenne nous a quittés

*J. Franchomme*

**G**isela Scheuer était une grande dame, elle vient de nous quitter, elle avait 88 ans. Elle était l'épouse de Hans Scheuer, ancien vice-président de la section Belgique, décédé en 2012. Le couple avait trois fils et de nombreux petits-enfants vers lesquels vont nos pensées émues.

Gisela a été professeur d'allemand à l'Ecole européenne d'Uccle pendant de nombreuses années, de nombreux enfants de membres de l'Aiace l'ont eue comme professeur attentive. Ensuite, elle est devenue présidente de l'Association des parents d'élèves des écoles européennes. De son vivant, l'école d'Uccle lui a dédié une salle de réunion en guise d'hommage pour le travail qu'elle a inlassablement effectué pour le bien des élèves.



**Hans Scheuer, J. Franchomme et Gisela Scheuer**

En 1995 avec Hans, ils étaient tous deux responsables d'un bateau sur le Rhin lors des assises organisées par la section allemande. Hans était membre des deux sections.

Depuis 1996, Gisela a commencé à organiser des voyages en Allemagne, cela a débuté par Bonn, et ensuite elle a été co-organisatrice des Assises de Gand avec Thérèse Detiffé et moi-même.

Par la suite, elle a imaginé et guidé de nombreux voyages en Allemagne, et d'abord en Sarre sa région natale, mais aussi un peu partout en Allemagne, pays qu'elle a si bien fait connaître aux anciens de la section. En 1999, elle nous a emmenés en Allemagne et en Autriche, en passant par Passau, Sankt Gallen, Heilbronn et Heidelberg.

La musique étant une autre passion de Gisela, 2 concerts étaient prévus l'un à Passau et l'autre à Sankt Gallen, en passant par le Schloss Kasek, un lieu bien connu des enfants européens qui y ont passé de nombreuses classes de neige.

En 2002 pour le dernier voyage qu'elle avait projeté d'organiser à Dresden, elle a passé la main à Yvette Demory. Merci Gisela, nous avons tous apprécié ta gentillesse, ton érudition et ton infatigable entrain à faire visiter ton pays que tu connaissais si bien.

### ➤ Gérard de Milly

*Norbert Vogel*

**G**érard de Milly, un des membres fondateurs de la Section Belgique de l'AIACE, s'est éteint le 27 novembre 2015, à quelques semaines de son 97<sup>e</sup> anniversaire.

Né à Amsterdam en 1918, il échappa aux horreurs de la première Guerre mondiale, mais subit pleinement celles du second conflit, ce qui contribua certainement à forger sa personnalité d'Européen et de pacifiste convaincu.

Jeune juriste, il représenta les Pays-Bas à la Conférence de Paris sur le Plan Marshall avant d'entamer, quelques années plus tard, une brillante carrière dans les institutions européennes, à Euratom d'abord, à la Commission ensuite, et plus particulièrement à la DG I (Relations extérieures).

Voyageur passionné à une époque où l'on voyageait peu, il parcourut le monde en compagnie de sa chère épouse Jacqueline et en rapporta de merveilleux souvenirs, que sa mémoire étonnante lui permettait d'évoquer encore avec précision au cours des dernières années d'une existence qui fut longue et riche.

Gérard de Milly était un homme noble dans tous les sens du terme. Généreux et discret, il aimait soutenir les causes qu'il jugeait dignes d'intérêt. Il était aussi très fier de savoir que notre Section, qu'il avait contribué à créer, jouait pleinement son rôle dans l'assistance et le soutien aux Anciens.

Ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme bon et courtois, curieux de tout et fidèle à ses convictions. Qu'il repose en paix.

### ❖ Rions un peu





ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS  
DE L'UNION EUROPEENNE  
A.I.A.C.E. Section Belgique

## Conseil d'administration

<b>Présidente</b>	Raffaella Longoni	
<b>Vice-présidents</b>	Philippe Loir Ludwig Schubert	Actions sociales Statut, Pensions et Méthode
<b>Secrétaire</b>	Yvette Demory	Activités culturelles et de loisirs, conférences Alimentation du site web
<b>Trésorier</b>	Gilbert Lybaert	Finances, gestion des effectifs, webmaster a.i.
<b>Membres</b>	Pierre Blanchard Dominique Deshayes Thérèse Detiffe Michel Foucault Jeannine Franchomme Joseph Szeles Jean-Bernard Quicheron André Vanhaeverbeke Eliane Van Tilborg	CGAM, Statut, Vade-mecum AIACE Relations avec le PMO Activités culturelles et de loisirs, Comités paritaires sociaux – séminaires retraite Promotion AIACE, enquêtes auprès des affiliés Conseiller Rédacteur en chef de l'Écrin Valorisation de l'expertise des Anciens Information appartements/services et inspection maisons de repos <i>Associé : Ian Collisson</i>

«**Help Desk informatique**» : Margarethe Braune et Martine Platteau.

### Représentation au Conseil d'administration de l'Internationale

<b>Titulaires</b>	Raffaella Longoni Ludwig Schubert	<b>Suppléants</b>	Philippe Loir Pierre Blanchard
-------------------	--------------------------------------	-------------------	-----------------------------------

### Permanence au Secrétariat

**Tous les matins de 9h30 à 12h30** : Karine Pollenus, Helpdesk sociale.

**LUNDI** : Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, Diane Rijke, Marie Sporck,

**MARDI** : Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo, Mariette Heuardt,

**MERCREDI** : Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez,

**JEUDI** : Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli, M-Thérèse De Smedt,  
Mariette Heuardt,

**VENDREDI** : Maria del Carmen Perez, Maria-Teresa Petrillo, Norbert Vogel.

La Présidente est au bureau le mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.